

Phytothérapie

D E L A R E C H E R C H E À L A P R A T I Q U E

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Avertissement du Rédacteur en chef

Jusqu'à nouvel ordre, la rédaction n'acceptera plus d'articles d'ethnobotanique, d'enquêtes ethnopharmacologiques, d'articles traitant de l'activité antioxydante de toute drogue végétale, d'articles faisant état de l'usage de l'acide acétique sur un animal.

Par ailleurs, les localisations géographiques ne devront plus apparaître dans le titre de l'article.

La rédaction refusera dorénavant tout article rédigé dans un français ou un anglais incorrects. Elle incite vivement les auteurs à faire relire leur article par des personnes francophones ou anglophones avant soumission.

Warning from editor-in-chief

Till further notice, the editorial team will not accept any further articles on ethnobotany, ethnopharmacological investigations, articles about the antioxidant properties of herbal drugs or articles reporting on the use of acetic acid on animals.

Furthermore, geographic locations must no longer be included in the title of article.

As of now, the editorial team will refuse any articles written in bad French or English. We strongly urge you to have your article proofread by a French or English native speaker before submission.

Pour les demandes de publication, les manuscrits devront être envoyés au format Word à l'adresse suivante : goetz.correspondance@gmail.com

Ils doivent obligatoirement répondre aux règles ci-dessous énoncées, et ne seront acceptés pour publication qu'après avoir été soumis à l'appréciation du Comité de Rédaction et du Comité de Lecture.

Contenu éditorial

La revue *Phytothérapie* publie des textes concernant : l'Aromathérapie clinique, Actualités en phytothérapie, Actualités réglementaires et de la législation, Ethnopharmacologie, Formation médicale continue, Matière médicale, Pharmacognosie, Phyto-aromathérapie expérimentale, Phytothérapie expérimentale, Phytothérapie clinique, Toxicologie et ce au travers d'éditoriaux, d'articles originaux, de revues générales, d'articles de synthèse de mises au point, d'articles de clinique, de comptes rendus de congrès ou de réunions scientifiques, de conclusions de thèses, de notes de lecture, de mises au point, focus, point de vue de l'expert, témoignages.

Ne sont pas retenus : ethnobotanique stricto sensu, phytochimie, phytosanitaire.

Liens d'intérêts

La rédaction *Phytothérapie* a pour principe d'assurer l'indépendance, l'objectivité et la rigueur scientifique de la revue.

À cette fin, les auteurs sont tenus d'informer les lecteurs de tout lien d'intérêt potentiel ou réel qui pourrait avoir une relation directe avec le thème de leur article, comme le financement ou l'appartenance à une ou des institutions. Aussi une déclaration de liens d'intérêts doit-elle être publiée dans chaque article de la revue.

Enfin, la rédaction de *Phytothérapie* a également pour principe d'appliquer les règles internationalement admises concernant le rôle et la responsabilité scientifique des auteurs. Lorsque le nombre d'auteurs est important (plus de

10 pour un article original, plus de 3 pour une revue générale, un cas clinique ou un éditorial), la contribution respective des auteurs devra être détaillée.

Préparation du manuscrit

Le manuscrit sera rédigé en français ou en anglais. Il devra comporter successivement : un **titre** en anglais et en français, les **nom, prénom et adresse des auteurs**, l'adresse **e-mail** du contact, **des mots clés** (6 maximum) en français **et** en anglais, un résumé en anglais **et** en français (1500 caractères maximum espaces compris), une **version abrégée** facultative (4000 caractères maximum espaces compris) en anglais **ou** en français (dans la langue non utilisée pour l'article), le texte du manuscrit, la liste des références bibliographiques, la liste des tableaux, la liste des figures, les tableaux et les figures. Les pages et les lignes du manuscrit seront numérotées de façon continue dès la page de titre.

Le **texte** du manuscrit (texte, titres et intertitres, notes infrapaginales, abréviations ou sigles, références bibliographiques, légendes des tableaux et figures) n'excédera pas 50 000 caractères (espaces compris) pour un article et 20 000 caractères (espaces compris) pour une note. Il sera de préférence rédigé avec la police Times New Roman, 12 pt, en double interligne, et mis en page au format A4 avec des marges de 25 mm.

Titres et intertitres. Le titre principal de l'article n'excédera pas 200 caractères (espaces compris). En outre, le corps du texte de chaque article comportera au maximum 2 niveaux de titres que l'auteur veillera à bien rendre distincts sur son manuscrit. Ceux-ci ne seront pas numérotés.

Les **notes infrapaginales** sont appelées dans le texte par un numéro en chiffres arabes et en exposant, sans crochets ni parenthèses. Elles seront rejetées en bas de page et devront être limitées en nombre et en longueur.

Les **abréviations ou sigles** doivent être explicités lorsqu'ils apparaissent pour la première fois. Les termes scientifiques et techniques, ainsi que les unités de mesures et les symboles statistiques, doivent être conformes aux normes internationales.

Les **références bibliographiques** sont signalées entre [crochets] et numérotées par ordre d'apparition.

Ne pas utiliser de systèmes dédiés à l'insertion de références automatiques.

- Dans le corps du texte, seul le premier auteur est mentionné suivi de « et al. » lorsqu'il y a plusieurs auteurs (par exemple : « Fisher a montré que... [1] » ;

Cette hypothèse due à Jablonski et al... [2] ; Deux articles de paléanthropologie... [3, 4] »). Dans la mesure du possible, les numéros des références seront placés en fin de phrase.

- Dans la liste des références, celles-ci seront agencées par ordre d'apparition dans le texte. S'il y a quatre auteurs ou plus, seuls les trois premiers seront mentionnés, suivis d'une virgule et de la mention « et al ». Seules les références appelées dans le texte doivent figurer dans la liste de références en fin d'article. Les titres des périodiques sont écrits en respectant les abréviations standard (List of Serial Title Word Abbreviations).

Le **modèle de présentation** est illustré par les exemples suivants :

- Pour un article dans un périodique : Hershkovitz I, Smith P, Sarig R, et al (2011) Middle pleistocene dental remains from Qesem Cave (Israel). *Am J Phys Anthropol* 144(4):575-92

- Pour un ouvrage : Scheuer JL, Black S (2000) *Developmental Juvenile Osteology*, Academic Press, San Diego, California, 587 p

- Pour un article dans un ouvrage collectif : Gomila J (1980) L'Afrique subsaharienne. In: Hiernaux J (ed) *La diversité biologique humaine*. Masson, Paris, pp 107-196

Les **légendes des tableaux et figures** seront portées en fin de manuscrit, sur une feuille séparée du texte. Chaque légende doit être suffisamment explicite par elle-même, sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Les auteurs veilleront toutefois à limiter leur longueur. La numérotation des tableaux (en chiffres arabes) et des figures (en chiffres arabes) se fait selon leur ordre d'apparition dans le texte.

Les **tableaux** seront fournis au format word, présentés sur des pages séparées et placés à la fin du document texte.

Ne pas utiliser de fonctions avancées, ni de tramé.

Les **illustrations** seront fournies aux formats JPEG, ou EPS, avec une résolution minimale de 600 dpi et doivent être composées avec une largeur

correspondant à une colonne (8,5 cm), une colonne et demi (12 cm) ou deux colonnes (17,5 cm) de l'article imprimé ; les textes des illustrations sont écrits en police Times New Roman, 10 pt (taille d'impression) et 11 pt pour les titres.

Épreuves et tirés à part

Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves d'imprimerie. Les corrections se limitent à la typographie. Il est demandé aux auteurs de retourner les épreuves revêtues de la mention « bon à tirer » dans les **48 heures suivant leur réception**. En cas de retard, l'éditeur et la Rédaction se réservent le droit de procéder à l'impression sans les corrections d'auteur.

Chaque auteur correspondant reçoit, à titre gracieux, un PDF électronique de son article. Un formulaire de commande de tirés à part supplémentaires est envoyé avec les épreuves. Il doit être renvoyé à l'éditeur avec les épreuves corrigées.

Droits de reproduction

L'éditeur peut modifier la forme du manuscrit pour l'adapter au style de la revue et le diffuser par voie électronique.

Dès que l'article est publié, l'auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur qui traitera seul les demandes de reproduction (Transfert de copyright).

Les images seront reproduites par défaut en couleur dans la version électronique et en noir et blanc dans la version imprimée. Les images couleur devront être fournies dans une qualité permettant le transfert en niveaux de gris.

Rappel des points à vérifier avant de soumettre votre article :

- Titres, résumés et mots clés en français et en anglais
- Affiliation et coordonnées complètes de chacun des auteurs, auteur correspondant et co-auteurs
- Références citées dans le texte, numérotées par ordre d'apparition dans le texte et mises en forme selon les règles
- Appels dans le texte entre crochets du numéro des références citées
- Titres des tableaux et appels des tableaux